



Par SDÉ, courriel et poste

Le 5 octobre 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda
Dossier Régie : R-3895-2014 / Notre dossier : R049070 JOT**

Chère consœur,

Nous vous informons que les deux parties en sont venues à une entente en vertu de l'article 30 de la *Loi sur Hydro-Québec* relativement à la ligne de distribution d'électricité faisant l'objet du présent dossier.

Une résolution du conseil de ville est requise pour formaliser cette entente, laquelle ne pourra cependant être disponible avant la date de l'audience débutant le 25 octobre prochain.

Considérant ce qui précède, les parties ont convenu de demander conjointement à la Régie de l'énergie de suspendre le présent dossier et d'annuler l'audience.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

c. c. M^e Louis-Charles Bélanger (par courriel)
M^e Raphaël Lescop (par courriel)